



Association Professionnelle Nationale des Militaires de la Gendarmerie du XXI^{ème} siècle

BILAN STRATÉGIQUE 2016

La Présidence

RAPPEL DES STATUTS

Article 18-2 – Déroulement de l'assemblée générale

Le président, assisté des membres du bureau exécutif et du conseil, préside l'assemblée et expose les actions menées, les résultats obtenus et les perspectives envisagées pour le plan d'action annuel. [...]

L'année 2016 a été la première année de l'association sous sa forme nouvelle d'APNM (Association Professionnelle Nationale de Militaires) mais pas encore une année de pleine exercice.

Le décret et l'arrêté qui encadrent les APNM ont seulement été publiés durant l'été 2016. Le Ministère de la Défense prépare actuellement une instruction pour donner des moyens de communication concrets aux APNM.

L'ensemble des textes qui permettront aux APNM de fonctionner et de se développer ne sont donc pas encore en place.

Au-delà des retards législatifs qui freinent considérablement le développement des APNM, celui de GendXXI se poursuit dans de bonnes conditions.

Nous vous présentons un bilan stratégique annuel, en quatre points :

- **développement de GendXXI ;**
- **problématiques abordées, actions et résultats ;**
- **relations avec les acteurs institutionnels, syndicaux et associatifs ;**
- **perspectives.**

GendXXI ® - www.gendxxi.org

Association (Loi 1901) déclarée, JORF 17/01/15 (696-34) -APNM (Code de la défense) déclarée, DRHMD 26/10/15 (230570)

<https://www.facebook.com/gendxxi> – <http://www.gendxxi.net> – <https://twitter.com/GendXXI>

GendXXI – BP 80076, 33166 Saint-Médard-en-Jalles

(Siren 811083914 – Siret 81108391400010)

1/ Développement de GendXXI

Poursuivant son objet de défense des intérêts, notamment collectifs, des militaires de la gendarmerie, GendXXI a mis à profit cette première année d'existence sous forme d'APNM pour se développer.

Sans pouvoir communiquer convenablement et directement avec les gendarmes, GendXXI a pu rassembler plus de 500 militaires d'active dans les 10 premiers mois de 2016 (voir le rapport moral 2016) soit, une augmentation de plus de 50 % de ses effectifs d'active.

Le travail évidemment bénévole des membres fondateurs, des membres du conseil d'administration et des délégués régionaux, départementaux et spéciaux de l'association, que je remercie vivement ici, a permis le développement des outils de communication :

- Notre page facebook compte plus de 54.000 fans au 1er janvier 2017, soit plus de 17 % de hausse en moins d'un an.

- Notre compte twitter est suivi par plus de 1.600 personnes à la même date soit, plus de 60 % de hausse en moins d'un an.

- Notre magazine numérique «LE MAG» rencontre une audience en progression avec en moyenne annuelle près de 1200 lecteurs par numéro.

Notre audience déborde largement le cercle de nos adhérents et se traduit également par une bonne visibilité médiatique (chaînes de télévision, radios, journaux, blogs spécialisés défense).

Le bilan financier (voir les comptes annuels 2016) est particulièrement sain, grâce au choix des membres du Conseil d'Administration de garder à leur charge les frais engagés lors de leurs engagements pour l'association (déplacements pour des auditions à l'Assemblée, au Sénat, etc.).

Nous avons poursuivi la politique du refus de toute publicité, en écartant toutes les propositions qui nous ont été faites. GendXXI doit rester totalement irréprochable et renoncer à toute perte d'indépendance vis-à-vis d'acteurs économiques.

2/ Problématiques abordées, actions et résultats

Depuis janvier 2016, GendXXI a produit, au-delà des informations et communiqués circonstanciels, différents rapports, études, demandes officielles, participations aux travaux parlementaires.

L'année 2016 a été beaucoup plus dense que l'année précédente en terme d'impact politique et médiatique.

Pour l'essentiel :

- ✓ Janvier 2016 : Révélation des inégalités flagrantes de l'IFR (Indemnités de Fonction de Responsabilités et de la prime « au mérite ») ;
- ✓ Janvier 2016 : Demande d'égalité de traitement entre la police et la gendarmerie sur le port d'arme hors service ;
- ✓ Janvier 2016 : Mise en lumière de l'illégalité du texte sur le temps de travail des

GendXXI ® - www.gendxxi.org

Association (Loi 1901) déclarée, JORF 17/01/15 (696-34) -APNM (Code de la défense) déclarée, DRHMD 26/10/15 (230570)

<https://www.facebook.com/gendxxi> – <http://www.gendxxi.net> – <https://twitter.com/GendXXI>

GendXXI – BP 80076, 33166 Saint-Médard-en-Jalles

(Siren 811083914 – Siret 81108391400010)

- gendarmes ;
- ✓ Janvier 2016 : Point de situation complet sur les suicides gendarmerie-police en 2015 et sur les 10 dernières années ;
 - ✓ Janvier 2016 : Participation de GendXXI à la création de la toute première fédération d'Associations Professionnelles Nationales de Militaires : MiliXXI ;
 - ✓ Janvier 2016 : Révélation du silence de l'Etat face à la non-reconnaissance des bonifications de campagnes (annuités outre-mer) aux militaires de la gendarmerie effectuant leur séjour dans leur département ou territoire de naissance ;
 - ✓ Janvier 2016 : Défense ferme et médiatique de la gendarmerie mise en cause par des syndicats de police. La gendarmerie : «un acteur mineur du champ de la sécurité» ;
 - ✓ Janvier 2016 : Intervention dans les médias pour dénoncer les effectifs fantômes de la gendarmerie et les trous à l'emploi ;
 - ✓ Janvier 2016 : Dépôt d'une plainte devant la Commission Européenne pour l'application d'une directive en matière d'activités militaires visant à améliorer la sécurité et le temps de repos des personnels ;
 - ✓ Février 2016 : Préconisations pour une meilleure prise en compte du harcèlement sexuel et moral. Un scandale qui doit être combattu avec force dans la gendarmerie et les armées ;
 - ✓ Février 2016 : Interpellation des présidents des commissions des lois de l'Assemblée Nationale et du Sénat ainsi que du Garde des Sceaux, sur les insuffisances du projet de loi, renforçant la lutte contre le crime organisé et son financement.
 - ✓ Février 2016 : Demande de communication sur les transformations de postes visant à remplacer les CSTAGN et les SOG par des personnels civils.
 - ✓ Février 2016 : Abrogation de l'instruction 1000 sur le temps d'activité. La DGGN reconnaît la légitimité et la pertinence des demandes de GendXXI ;
 - ✓ Février 2016 : Étude sur les inspections annoncées des unités ;
 - ✓ Mars 2016 : Suivi complet de «l'affaire Soubelet» à l'occasion de la sortie de son livre «Tout ce qu'il ne faut pas dire» ;
 - ✓ Mars 2016 : Engagement médiatique pour défendre les militaires déployés sur l'opération « sentinelle » et réclamer plus de moyens dans l'exercice de leur mission;
 - ✓ Mars 2016 : Demande d'une meilleure prise en compte du «gendarme de terrain» dans la feuille de route sociale des gendarmes.
 - ✓ Mars 2016 : GendXXI s'adresse au Président de la République pour demander une hausse de 2 points de l'ISSP pour les militaires de la gendarmerie dans le cadre de la feuille de route sociale ;
 - ✓ Avril 2016 : Rencontre avec la DRH-MD (Directrice des Ressources Humaines du Ministère de la Défense) dans le cadre des APNM. Ont notamment été évoqués le PPCR (Parcours Professionnels Carrières Rémunérations), la rénovation du statut militaire (attractivité, carrières, recrutement, ...), les évolutions possibles pour le corps de soutien de la gendarmerie (OCTA, CSTAGN) ;
 - ✓ Avril 2016 : Temps d'activité – La Commission Européenne donne suite à la plainte de GendXXI ;
 - ✓ Avril 2016 : Demande de la mise en place d'une feuille de route sociale pour les

GendXXI ® - www.gendxxi.org

Association (Loi 1901) déclarée, JORF 17/01/15 (696-34) -APNM (Code de la défense) déclarée, DRHMD 26/10/15 (230570)
<https://www.facebook.com/gendxxi> – <http://www.gendxxi.net> – <https://twitter.com/GendXXI>

GendXXI – BP 80076, 33166 Saint-Médard-en-Jalles
(Siren 811083914 – Siret 81108391400010)

- armées à l'image de celle obtenue pour la gendarmerie ;
- ✓ Avril 2016 : Prise de position pour une plus grande liberté d'expression des militaires auprès du Président de la République et des Présidents de l'Assemblée Nationale et du Sénat ;
 - ✓ Mai 2016 : Intervention médiatique sur le moral des gendarmes et sur leur sentiment face à l'actualité et l'évolution du métier ;
 - ✓ Mai 2016 : Propositions sur la future instruction provisoire 36 132 sur le temps d'activité des militaires de la gendarmerie ;
 - ✓ Juin 2016 : Soutien au général de corps d'armée Soubelet, à l'occasion de l'annonce de sa demande de mise à la retraite ;
 - ✓ Juin 2016 : Appel aux dons pour l'orphelin du massacre de Magnaville. 2 560 euros seront donnés au tuteur de l'enfant du couple de policier ;
 - ✓ Juin 2016 : Lettre ouverte au DGGN et pour obtenir le port d'arme hors service pour les gendarmes dans les mêmes conditions que les policiers. Il faut noter une forte communication auprès des médias sur ce sujet ;
 - ✓ Juin 2016 : GendXXI donne la parole à ses adhérents concernant la problématique des mutuelles et du futur référencement via une grande consultation ;
 - ✓ Juin 2016 : Mise en lumière des fortes violences dont sont victimes les gendarmes en Nouvelle Calédonie ;
 - ✓ Juillet 2016 : Communication dans plusieurs journaux sur les difficultés du métier de gendarmes «bleus à l'âme chez les gendarmes» ;
 - ✓ Juillet 2016 : La DGGN répond à nos demandes sur le port d'arme. GendXXI obtient satisfaction. Les gendarmes sont désormais autorisés à porter leur armes de service en permission. Les procédures sont simplifiées ;
 - ✓ Juillet 2016 : Après plusieurs mois de travail dans l'ombre, GendXXI met en lumière les difficultés aux sein du GIGN ;
 - ✓ Juillet 2016 : Réserve opérationnelle. GendXXI demande plus de moyens pour les actifs. La montée en puissance de la réserve opérationnelle ne devant pas masquer les difficultés existantes.
 - ✓ Juillet 2016 : Intervention dans la presse en soutien aux gendarmes sur l'affaire Traoré à Beaumont-sur-Oise.
 - ✓ Août 2016 : Engagement de l'association auprès de ses membres pour suivre les évolutions du temps de travail de l'instruction provisoire 36 132 ;
 - ✓ Septembre 2016 : GendXXI prend ses responsabilités d'APNM et saisit le Premier Ministre pour garantir la non-fiscalisation de l'IJAT. La non-fiscalisation sera rapidement confirmée ;
 - ✓ Septembre 2016 : Communication dans les médias (BFMTV, Le Monde,) pour dénoncer la forte augmentation des agressions envers les gendarmes en 2015 et mettre en lumière leurs difficultés pour travailler convenablement ;
 - ✓ Septembre 2016 : Retour sur l'affaire «Traoré» pour réaffirmer le soutien de l'association aux gendarmes mis en cause par la famille Traoré ;
 - ✓ Octobre 2016 : Retour sur l'élection des membre du CFMG. Une élection qui n'en est pas une.
 - ✓ Octobre 2016 : Opposition au projet de galonnage des commandants divisionnaires et à l'emploi fonctionnel de la police nationale ;
 - ✓ Octobre 2016 : Dénonciation des mauvaises conditions de sécurité et d'hygiène

GendXXI ® - www.gendxxi.org

Association (Loi 1901) déclarée, JORF 17/01/15 (696-34) -APNM (Code de la défense) déclarée, DRHMD 26/10/15 (230570)

<https://www.facebook.com/gendxxi> – <http://www.gendxxi.net> – <https://twitter.com/GendXXI>

GendXXI – BP 80076, 33166 Saint-Médard-en-Jalles
(Siren 811083914 – Siret 81108391400010)

- pour l'équipements des réservistes ;
- ✓ Octobre 2016 : Consultation des adhérents pour définir la politique de l'association sur la création d'une direction centrale de la GM ;
- ✓ Octobre 2016 : Participation à une table ronde au Sénat sur le projet de loi de finances 2017 avec le rapporteur spécial du programme «Gendarmerie Nationale» ;
- ✓ Octobre 2016 : Intervention en soutien de la DGGN pour la levée de la mise en réserve du budget 2016, la gendarmerie ne paye plus ses loyers faute de moyens.
- ✓ Novembre 2016 : GendXXI demande que des mesures soient prises afin que les personnels de la gendarmerie soient mieux formés aux conséquences de l'usage des armes.
- ✓ Novembre 2016 : Retour sur l'instruction 36 132 et les fausses affirmations de nos dirigeants devant les politiques ("cette mesure signifie que, quand on assure une garde à vue de 96 heures, on a quinze jours de repos ensuite ! ") ;
- ✓ Novembre 2016 : Intervention dans les médias sur la violence dans notre société, le travail des gendarmes et la réponse pénale. Émission Flashtalk : sur france Ô et LCP;
- ✓ Novembre 2016 : Participation aux Rencontres des Acteurs Publics : Sécurité intérieure, hommes et technologies. Intervention filmée à cette occasion du président et du premier vice-président de l'APNM ;
- ✓ Novembre 2016 : Défense des officiers de la gendarmerie privés de leur affectation suite à la plainte d'un syndicat de police ;
- ✓ Novembre 2016 : Communication sur les difficultés de la spécialité restauration collective, sur la nécessité d'une meilleure formation et d'un recrutement plus important ;
- ✓ Décembre 2016 : Retour sur le temps de travail et l'injustice du planton sacrifié ;
- ✓ Décembre 2016 : Intervention dans de nombreux médias suite aux suicides de plusieurs de nos camarades ;
- ✓ Décembre 2016 : Communication pour dénoncer le nouveau report du transfert des extractions judiciaires de la gendarmerie vers l'administration pénitentiaire ;

Notre capacité d'influence (liée au nombre d'adhérents) est restée faible. Pour autant, notre visibilité est de plus en plus importante et notre avis de plus en plus demandé.

Nous avons notamment directement contribué à la non-fiscalisation de l'IJAT – en lien avec certains syndicats de police. Nos entretiens parlementaires ont permis de faire évoluer la position de certains députés et sénateurs sur le budget.

Nous avons obtenu les évolutions nécessaires pour obtenir le port d'arme hors service sans restriction. Ce dernier dossier a mis en avant la force d'une APNM sur un sujet médiatique et politique.

3/ Relations avec les acteurs institutionnels, syndicaux et associatifs

Gouvernement - ministères

D'une manière générale, les relations restent à ce stade purement épistolaires, avec des réponses formelles de la Présidence de la République, du Premier Ministre et des Ministres de l'Intérieur et de la Défense, qui ne les engagent globalement à rien –

GendXXI ® - www.gendxxi.org

Association (Loi 1901) déclarée, JORF 17/01/15 (696-34) -APNM (Code de la défense) déclarée, DRHMD 26/10/15 (230570)
<https://www.facebook.com/gendxxi> – <http://www.gendxxi.net> – <https://twitter.com/GendXXI>

GendXXI – BP 80076, 33166 Saint-Médard-en-Jalles
(Siren 811083914 – Siret 81108391400010)

d'autant que par construction, nous ne croyons ni aux promesses, ni aux bonnes intentions... sans vérification *in concreto*.

Parlementaires

GendXXI a été reçue en audition, à plusieurs reprises par les députés et sénateurs sur différents sujets, propres aux APNM ou concernant certains aspects missionnels, ou encore sur le budget 2017.

A cette dernière occasion, nous avons noté que les Sénateurs faisaient plus appel à nous que les Députés. Il n'est pas fondamentalement étonnant que la majorité gouvernementale ne veuille pas s'entourer de trop d'avis indépendants et critiques si nécessaires. Au contraire, les Sénateurs ont privilégié notre liberté de vue sur les points le nécessitant. C'est, bien sûr, un jeu «normal» du mécanisme démocratique.

Direction Générale de la Gendarmerie Nationale (DGGN)

Les relations avec la DGGN et des hauts dirigeants de la gendarmerie ont beaucoup évoluées au court des derniers mois.

La communication est beaucoup plus facile. Ainsi, plusieurs de nos délégués ont été reçus par leur commandement directement.

Il reste tout de même encore beaucoup à faire pour arriver à un échange totalement constructif.

L'indépendance et la liberté de ton de GendXXI, loin d'être culturel en gendarmerie, fait toujours peur à certains.

La lenteur de la mise en place des textes législatifs aggravent le sentiment d'attente au sein de la gendarmerie.

Même si les APNM peuvent disposer réglementairement de moyens, les efforts de la Direction Générale sur le plan matériel sont visibles.

Les demandes de GendXXI sont acceptées avec bonne volonté. Nous avons ainsi pu organiser notre Assemblée Générale dans de très bonnes conditions, au siège de la Direction Générale.

Instances de Représentation et de Participation (IRP)

Il est rappelé, en préambule, qu'il n'existe aucune opposition naturelle/structurelle entre le dispositif APNM et le dispositif IRP, et que, d'ailleurs, de nombreux membres, délégués, membres du conseil d'administration de GendXXI sont également membres des IRP. La position de GendXXI est très claire : privilégier la complémentarité et la combinaison des forces (là, où d'autres préféreraient évidemment diviser).

Certains membres de la concertation sont très critiques avec les APNM de peur, principalement, de perdre leurs prérogatives et de voir leurs positionnements fragilisés. D'autres, de plus en plus nombreux, voient désormais la force que peut apporter GendXXI dans la défense des gendarmes et de la gendarmerie.

Nous le répétons encore, GendXXI ne veut pas prendre la place des membres des instances de concertation, au contraire, elle veut apporter un levier d'action supplémentaire.

GendXXI ® - www.gendxxi.org

Association (Loi 1901) déclarée, JORF 17/01/15 (696-34) -APNM (Code de la défense) déclarée, DRHMD 26/10/15 (230570)

<https://www.facebook.com/gendxxi> – <http://www.gendxxi.net> – <https://twitter.com/GendXXI>

GendXXI – BP 80076, 33166 Saint-Médard-en-Jalles

(Siren 811083914 – Siret 81108391400010)

Des dossiers comme le port d'arme hors service ont démontré l'influence que pouvait avoir une association sur le plan médiatique et politique.

Syndicats

L'année a été marquée par de nombreux contacts et échanges avec certains syndicats de la police nationale, de la magistrature et des organisations civiles du Ministère de la Défense. Il y a des échanges de points de vue sur les sujets communs (par exemple l'IJAT avec les syndicats de police), et si nécessaire, une réaction par voie de communiqué à certains tracts syndicaux mettant en défaut la gendarmerie.

Sans remettre en cause l'indépendance de chacun, le partage sur certains dossiers est réelle. GendXXI travaille en ce moment sur l'évolution de la Police Judiciaire et la réponse pénale avec l'Union Syndicale des Magistrats (USM)

La présence de Virginie Duval, présidente de l'USM, un syndicat très largement majoritaire chez les magistrats, à l'assemblée générale de GendXXI le 21 janvier 2017 est le signe des très bonnes relations.

Deux syndicats des personnels civils de la défense ont également été invités à la dernière A.G. de l'APNM. Ils ont répondu présents : Force Ouvrière a été représentée par Gilles Goulm son secrétaire général. La CFDT Défense a été représentée par Eric ARRIAILH son secrétaire fédéral.

4/ Perspectives

Nous ne pouvons pas ignorer les enjeux importants qui attendent la gendarmerie en 2017.

Des enjeux qui toucheront directement la gendarmerie :

- Le temps de travail à travers la transposition de la directive européenne 88/2003.
- La réforme nécessaire de l'avancement consécutif à l'ASA 25, l'avancement semi-automatique.

Des enjeux qui toucheront la gendarmerie mais également d'autres administrations :

- L'élection présidentielle relancera très probablement le rapprochement police/gendarmerie,
- Les redéploiements.

Après l'élection présidentielle, nous serons très certainement confrontés à une nouvelle réforme des retraites. Nous devons être vigilants. C'est pourquoi, l'ensemble des délégués de GendXXI disposent, dès à présent, d'un dossier complet sur la retraite des gendarmes.

Nous devons également suivre avec attention certains dossiers en cours comme la bonne mise en place de la feuille de route sociale et l'allègement de la procédure pénale.

Pour répondre à tous ces enjeux, GendXXI va s'impliquer d'avantage auprès des gendarmes.

Les textes réglementaires nous permettent enfin de dialoguer directement avec eux. La peur engendrée par l'arrivée de nouveaux intervenants s'est peu à peu estompée dans l'esprit des gendarmes et de la hiérarchie. Les adhésions, en forte hausse en fin d'année, prouve que l'intérêt de nos camarades est désormais réel.

GendXXI va s'impliquer d'avantage auprès des politiques. Nous interrogerons l'ensemble des candidats à l'élection présidentielle sur leurs programmes et sur leurs projets pour la gendarmerie.

Nous allons travailler avec nos partenaires pour améliorer les conditions de travail des gendarmes : Concernant la simplification des procédures pénales, nous travaillerons avec l'Union Syndicale des Magistrats. Pour communiquer avec la police nationale et préserver nos liens avec les armées, nous allons travailler avec les organisations syndicales. Nous n'aurons pas de tabou.

En 2017, notre principal partenaire sera la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale.

GendXXI et la Direction Générale ont des buts communs.

Sans jamais remettre en cause notre liberté et notre indépendance, nous agissons en toute responsabilité pour poursuivre notre objectif.

GendXXI est au service des gendarmes et de la gendarmerie.

En guise de conclusion, je voudrais remercier tous ceux qui ont œuvré à la bonne marche de l'association, le plus souvent sur leurs frais personnels.

Nous sommes désormais parfaitement structurés, aussi bien sur un plan humain que sur le plan technique, grâce notamment aux efforts de notre webmaster.

GendXXI poursuivra son action de défense des gendarmes avec passion et abnégation.

L'amélioration de la condition militaire guidera chacune de nos actions.

Poursuivons, ensemble, notre idéal. Celui d'une gendarmerie efficace et respectueuse des droits et des besoins de ses personnels.

Le président de GendXXI
Frédéric LE LOUETTE

original signé

GendXXI ® - www.gendxxi.org

Association (Loi 1901) déclarée, JORF 17/01/15 (696-34) -APNM (Code de la défense) déclarée, DRHMD 26/10/15 (230570)

<https://www.facebook.com/gendxxi> – <http://www.gendxxi.net> – <https://twitter.com/GendXXI>

GendXXI – BP 80076, 33166 Saint-Médard-en-Jalles

(Siren 811083914 – Siret 81108391400010)